



Modification du Cahier des Clauses Administratives Particulières

En raison des mesures prises à l'occasion de l'épidémie de Covid 19, nous ne sommes plus en mesure d'organiser les visites du site où doit être implanté le lave-vaisselle.

Par conséquent, **le certificat de visite n'est plus une pièce exigée pour participer à la consultation.**

Il convient donc pour se faire une représentation du site de se contenter du plan de la Laverie qui fait partie des pièces du dossier.

Cordialement,

Alain BERNABEI
Gestionnaire du Lycée SENGHOR